

Quelques consignes pour la rédaction du rapport

Pour ce projet, vous devez rédiger un rapport contenant entre 25 et 30 pages. Dans ce rapport, seront notamment exposés la problématique du sujet, la méthode employée et les résultats obtenus. Nous vous rappelons que ce projet a pour but de vous préparer au Travail de Fin d'Etudes (TFE) qui conclura votre formation. Ainsi, il vous faut respecter les mêmes consignes de présentation et de rédaction que pour le TFE (voir brochure TFE 2014-2015 sur le réseau).

Nous rappelons ici quelques règles auxquelles nous serons particulièrement attentifs pour ce rapport.

1) Le rapport doit être organisé et structuré de manière scientifique et professionnelle : attention par exemple à la hiérarchie et au style des titres.

Hiérarchie difficile à suivre :

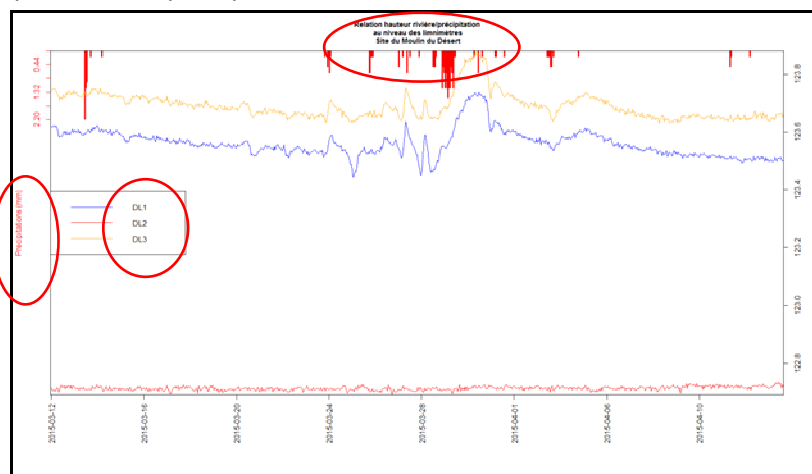
Partie 1 - Présentation de la structure d'accueil et des données
Structure d'accueil.....
Veolia Eau – Centre Toulouse-Pyrénées
Contrats
Présentation des données.....
Logiciels
Format DGN.....
Données géométriques
Texte et Nœud de texte
Ligne et Ligne brisée.....

Plus clair à lire :

PARTIE 3. LES AMELIORATIONS APORTEES AU SIGANC.....
3.1. LE « WEB APPBUILDER » D'ESRI, LE NOUVEAU SUPPORT DE L'INTERFACE.....
3.1.1. Le Web AppBuilder.....
3.1.2. La nouvelle architecture
3.2. DE NOUVELLES DONNEES A INTEGRER A LA BASE DE DONNEES.....
3.2.1. Les données.....
3.2.2. Les géotraitements de zones d'influence des végétaux et des puits
3.3. LE PERFECTIONNEMENT DE L'OUTIL DE CALCUL DE SURFACE DISPONIBLE.....
3.3.1. Fusionner les parcelles.....
3.3.2. Tenir compte de la végétation et des puits.....
3.3.3. Donner des indications sur les caractéristiques du sol à partir des sondages ..

Ce rapport est un rapport scientifique. A ce niveau, **il n'est pas approprié de donner votre ressenti personnel** concernant le travail réalisé ou l'exercice même. Vous pouvez faire une critique de la méthode ou des résultats mais cela doit rester scientifique et constructif !

2) Les figures doivent être lisibles, ne pas choisir une police trop petite : faire bien attention aux axes, à la légende et au titre de la figure. Exemple ci-dessous : on ne peut rien lire, la figure ne pourra donc pas être comprise par le lecteur.



3) Toutes les figures et tous les tableaux doivent être numérotés, cités et commentés dans le texte. Voir un bon exemple ci-dessous.

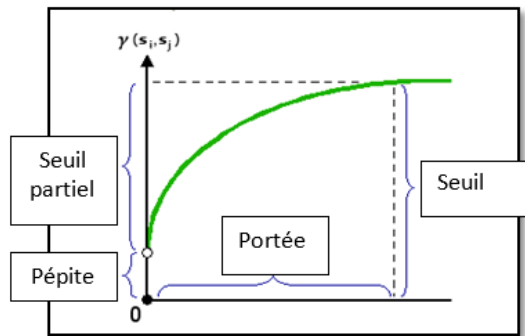


Figure 45: Allure générale du variogramme théorique.
Source : D'après ArcGIS

La Figure 45 présente un exemple de modèle de variogramme théorique. La modélisation du variogramme empirique permet d'obtenir une prédiction de la variance, en tout point de l'espace, et pas seulement sur les points observés. Il est décrit

4) Toutes les références citées dans le corps du texte doivent être indiquées dans la bibliographie en fin de rapport.

Pour citer une référence dans le texte, on donne l'auteur et la date. S'il y a plusieurs auteurs, on met le premier auteur suivi de *et al.* puis la date.

**En France, Dufour (2005) utilise la définition de Piégay *et al.* (2003) pour décrire la forêt...
... a pour conséquences de stabiliser les berges et donc de réduire la section (Bergeron et Roy, 1985).**

Lorsque l'on cite une phrase, on doit la mettre entre guillemet suivi de la référence bibliographique.

« La ripisylve est un concept large qui peut se définir comme toute formation boisée riveraine de cours d'eau » (Piégay, 1995).

Dans la bibliographie en fin de rapport, toutes les références doivent apparaître mentionnant : les auteurs, la date de parution, le titre (titre de l'article puis titre de la revue pour un article), le volume et éventuellement le numéro, l'éditeur et le nombre de pages pour un ouvrage ou les pages pour un article.

Bull L.J. & Kirkby M.J., 1997, Gully processes and modelling, *Progress in Physical Geography*, 21 (3), 354-374.

Bürgmann R., Rosen P.A. & Fielding E.J., 2000, Synthetic aperture radar interferometry to measure earth's surface topography and its deformation, *Annual Revue of Earth and Planetary Science*, 28, 169-209.

Burrough P.A. & McDonnell R.A., 1998, *Principles of Geographical Information Systems*, Oxford University Press, 352 p.

La référence à un texte de loi doit se faire comme suit :

- dans le corps du texte, cela doit donner: l'article puis la loi avec son numéro et sa date
Selon l'article 1er de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965, "citation de l'article en question"
(sachant que par la suite, il est possible dans le rapport d'enlever le numéro de la loi)
- en note de bas de page : Loi, son numéro, sa date et ensuite sa dénomination (prise sur légifrance) (et éventuellement, l'article en cause)
L. n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété, (art. 1^{er})

- en bibliographie finale : il faut une rubrique textes législatifs et réglementaires (en les distinguant bien dans ladite rubrique) puis écrire : Loi, son numéro, sa date et ensuite sa dénomination. On peut aussi rajouter le n° du JO mais cela n'est pas obligatoire.

Loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété

- 5) Une carte doit absolument être travaillée et ne doit pas être une simple capture d'écran de votre affichage sous SIG. Elle doit comporter une échelle, une vraie légende, un titre, une orientation et éventuellement la source des données.

